
Le Médecin Spécialiste

Organe du Groupement des Unions
Professionnelles Belges
de Médecins Spécialistes

Editeur responsable : Dr M. MOENS
Secrétaire de rédaction : J. Van den Nieuwenhof
Avenue de la Couronne 20 - 1050 Bruxelles
Tél. 02-649.21.47 - Fax : 02-649.26.90
E-mail : info@GBS-VBS.org

N° SPECIAL JUIN 2003

ISSN 0770-8181 - MENSUEL

Bureau de dépôt : Bruxelles 5

NOMENCLATURE GASTRO-ENTEROLOGIE

Quatre arrêtés royaux modifiant la nomenclature ont été publiés au Moniteur belge du 11 juin 2003. Un nombre important de modifications concerne l'article 20 §1er c) gastro-entérologie. Vous trouvez ci-après un texte coordonné de l'art. 20 § 1er c de la nomenclature.

Clause de non-responsabilité: Par analogie avec le site web de l'INAMI, ces documents ont uniquement une valeur informative et ne peuvent donc être considérés comme des documents faisant juridiquement foi. Ceci est une tentative non officielle de coordination de modifications successives de nomenclature parues au M.B. Nous nous efforcerons de corriger les erreurs éventuelles qui nous seront signalées, sur www.gbs-vbs.org où ces informations sont également disponibles.

Art. 20 §1^{er} c) les prestations relevant de la spécialité en gastro-entérologie (FH) :

4203	472010	472021	Cure chirurgicale de papillomes ou condylomes K 20
4204	472054	472065	° Incision de thrombose hémorroïdaire K 20
4226	472076	472080	Enregistrement de la pression intra-oesophagienne simultanément sur trois niveaux au minimum, avec protocole et extrait des tracés K 60
4225	472091	472102	Dilatation pneumatique de l'œsophage, par traitement K 150
4224	472113	472124	Sondage à la sonde de Sengstaken-Blakemore K 40
4205	472150	472161	° Ligature d'hémorroïdes K 20
4258	472172	472183	Résection de kyste coccygien K 120
4222	472194	472205	* * Laparoscopie sans prélèvement biopsique, y compris le pneumopéritoine K 70
4223	472216	472220	** Laparoscopie avec prélèvement biopsique, y compris le pneumopéritoine K 90

Les prestations laparoscopiques diagnostiques et thérapeutiques ne sont pas cumulables entre elles. Les prestations laparoscopiques thérapeutiques ne sont pas cumulables avec les prestations par laparotomie dans le même champ opératoire lors d'une même séance.

4231	472231	472242	Biopsie du duodénum ou de l'intestin grêle, par sonde, radioscopie comprise K 20
			Les honoraires pour la prestation n° 472231 - 472242 ne peuvent être cumulés avec les honoraires fixés pour le tubage sous le n° 112254 - 112265. »;
4200	472356	472360	Oesophagoscopie K 51
	472555	472566	Oesophagoscopie avec ablation de tumeurs et/ou coagulation de lésions K 60
4202	472393	472404	Extraction de corps étrangers par oesophagoscopie K 144
4215	472415	472426	Fibro-gastrosopie et/ou fibro-bulboscopie K 80
	472570	472581	Fibro-gastrosopie et/ou fibro-bulboscopie avec ablation de tumeurs et/ou coagulation de lésions K 96
4236	472452	472463	Rectosigmoïdoscopie avec un endoscope flexible K 24
4239	472496	472500	Traitement complet par la méthode de la tresse de la fistule anale trans- ou supra-sphinctérienne, quel que soit le nombre de séances K 90
4240	472511	472522	° Rectoscopie K 12
			Par rectoscopie, il faut entendre les examens effectués au moyen d'un rectoscope de 25 cm au moins, à l'exclusion de toute anoscopie ou ampuloscopie simple qui ne peuvent pas donner lieu à des honoraires particuliers, ceux-ci étant inclus dans les honoraires prévus pour les consultations, visites et surveillance des bénéficiaires hospitalisés.
4243	473012	473023	Enregistrement électromanométrique des pressions intraluminales dans le tube digestif, y compris le contrôle radioscopique avec protocole et extraits des tracés K 24
			Prestation non cumulable avec les prestations n°s 472076 - 472080 et 473034 - 473045.
4244	473034	473045	Enregistrement électromanométrique de la pression dans le rectum et le canal anal simultanément à trois niveaux minimum avec protocole et extraits des tracés K 60
			Prestation non cumulable avec les prestations n°s 472076 - 472080 et 473012 - 473023.
4245	473056	473060	Fibro-duodéoscopie (2ème et 3ème duodénum) K 96
	473734	473745	Fibro-duodéoscopie (2ème et 3ème duodénum) avec manipulation en vue d'une cholangiowirsungographie K 120
	473793 – 473804		Ablation de tumeurs et/ou coagulation de lésions (2e et 3e duodénum). K 150
4247	473093	473104	Jéjunoscopie avec un entéroscope..... K 138

4249	473130	473141	Colonoscopie gauche, c.à.d. atteignant l'angle gauche du côlon K 84
4251	473174	473185	Colonoscopie totale, c.à.d. atteignant l'angle droit du côlon ou la valvule iléocoecale K 125
4253	473211	473222	Ablation de polypes du côlon à l'occasion d'une colonoscopie gauche ou totale K 225
			L'intervention de l'assurance pour la prestation 473211 - 473222 est limitée à une fois par an
			Les prestations n°s 472356 - 472360, 472393 - 472404, 472415 - 472426, 472555 - 472566, 472570 - 472581, 473056 - 473060, 473093 - 473104, 473270 - 473281, 473292 - 473303, 473690 - 473701, 473712 - 473723, 473793 - 473804 et 473830 - 473841, 473734 - 473745 ne sont pas cumulables entre elles.
			Les prestations n°s 472511 - 472522, 472452 - 472463, 473130 - 473141, 473174 - 473185, 473211 - 473222, 473432 - 473443 et 473756 - 473760 ne sont pas cumulables entre elles.
4209	473255	473266	Test fonctionnel avec protocole en vue de diagnostiquer des affections gastro-intestinales avec administration d'isotopes stables au malade. Mesure de ceux-ci dans les produits terminaux du métabolisme au moyen d'un spectrographe de masse pour isotopes stables, quel que soit le nombre d'échantillons (minimum cinq), les produits administrés inclus K 130
	473270	473281	Traitement de varices oesophagiennes par voie endoscopique quel que soit le type de traitement endoscopique, y compris le produit éventuellement utilisé K 150
	473771	473782	Hémostase en urgence pour hémorragie digestive, avec chute de l'hémoglobine de plus de 2 gr ou nécessitant une transfusion K 160
4260	473292	473303	Mise en place d'une prothèse oesophagienne par méthode endoscopique, y compris la radioscopie éventuelle. Les honoraires couvrent les frais de la prothèse utilisée K 220
	473815 – 473826		Dilatation de sténoses par voie endoscopique, y compris le ballon éventuel et la radioscopie éventuelle, non compris l'endoscopie elle-même K 50;
			Par patient, la prestation 473815 - 473826 ne peut être attestée qu'une fois par an
4265	473395	473406	Cathétérisme des voies biliaires ou de la veine porte par ponction transcutanée, y compris le contrôle radioscopique K 100
4266	473410	473421	Cathétérisme des veines sushépatiques, en dehors des cathétérismes cardiaques, y compris les contrôles radioscopiques et électrocardiographiques K 110

4267	473432	473443	Iléoscopie K 125
	473756	473760	Iléoscopie avec ablation de tumeurs, et/ou coagulation de lésions K 150
4269	473476	473480	° Coagulation à l'infrarouge ou photocoagulation ou cryothérapie d'hémorroïdes, par séance K 10
4270	473491	473502	Test d'hydrogène respiratoire avec six déterminations au minimum de H2 dans l'air respiratoire après administration perorale du substrat, avec protocole K 60
4272	473535	473546	Mise en place d'une endoprothèse des voies biliaires par voie percutanée sous contrôle échoscopique ou radioscopique avec amplificateur de brillance et chaîne de télévision K 200
4273	473550	473561	Extraction de calculs biliaires par le trajet du drain de Kehr sous contrôle échoscopique ou radioscopique avec amplificateur de brillance et chaîne de télévision K 80
4274	473572	473583	Extraction de calculs biliaires par voie percutanée sous contrôle échoscopique ou radioscopique avec amplificateur de brillance et chaîne de télévision K 100
			Les prestations 473395 - 473406, 473535 - 473546 et 473572 - 473583 ne sont pas cumulables entre elles.
	473594	473605	Enregistrement Holter, durant 24 heures, dans l'œsophage, du pH avec protocole et extrait des tracés K 45
	473616	473620	Enregistrement Holter, durant 24 heures, dans l'œsophage, de mesures simultanées de pression à au moins 3 niveaux différents avec protocole et extrait des tracés K 90
	473631	473642	Enregistrement Holter, durant 24 heures, dans l'œsophage, du pH et des mesures simultanées de pression à au moins 3 niveaux différents avec protocole et extrait du tracé pH et des trois tracés de mesures simultanées de pression K 150
	473653	473664	Traitement d'une sténose du tube digestif, par laser K 120
	473675	473686	Coagulation d'une angiodysplasie du tube digestif K 150
	473690	473701	Fibroduodéoscopie avec papillotomie K 250
	473830 – 473841		Cholangiowirsungographie rétrograde avec extraction de calculs cholédociens K 350
	473712	473723	Placement d'une prothèse de dilatation des voies biliaires par fibroduodéoscopie K 400
			Les honoraires pour la prestation n° 473712 - 473723 ne couvrent pas les frais du stent endoluminal ou de la prothèse.
			Les prestations n°s 472010 - 472021 et 473211 - 473222 sont également honorées lorsqu'elles sont effectuées par la méthode au laser YAG, par un médecin agréé au titre de médecin spécialiste en chirurgie.

- 473852 47386 Echoendoscopie du tube digestif supérieur K 220
- 473874 – 473885 Echoendoscopie avec ponction de tissu extramural (matériel
disposable non compris) K 250
- 473896 – 473900 Echoendoscopie ano-rectale K 180

Les prestations 473852 - 473863, 473874 - 473885, 473896 - 473900 ne peuvent être portées en compte que dans le cadre de staging d'une pathologie oncologique démontrée, en vue d'une intervention chirurgicale curative. Par patient, une seule prestation de ce groupe peut être portée en compte par période de 12 mois. Elles ne sont cumulables avec aucune autre prestation endoscopique ni avec une échographie abdominale.

- 473911 – 473922 Cystogastrostomie endoscopique ou cystoduo- dénostomie
endoscopique K350 »;

Les prestations n°s 244215 - 244226, 244252 - 244263, 244311 - 244322, 244333 - 244344, 244355 - 244366, 244370 - 244381, 244436 - 244440, 244451 - 244462, 244495 - 244506, 244510 - 244521, 244532 - 244543, 244554 - 244565, 244576 - 244580, 244591 - 244602, 244613 - 244624, 244635 - 244646 prévues au chapitre V, article 14, lettre d), et 244473- 244484 de la présente nomenclature sont également honorées lorsqu'elles sont effectuées par un médecin agréé au titre de médecin spécialiste en gastro-entérologie.

Pour les prestations n°s 472076 - 472080, 472091 - 472102, 472113 - 472124, 472194 - 472205, 472216 - 472220, 472231 - 472242, 472356 - 472360, 472393 - 472404, 472415 - 472426, 472452 - 472463, 472555 - 472566, 472570 - 472581, 473012 - 473023, 473034- 473045, 473056 - 473060, 473093 - 473104, 473130 - 473141, 473174- 473185, 473211 - 473222, 473255 - 473266, 473270 - 473281, 473292 - 473303, 473395 - 473406, 473410 - 473421, 473432 - 473443, 473491 - 473502, 473535 - 473546, 473550 - 473561, 473572 - 473583, 473594 - 473605, 473616 - 473620, 473631 - 473642, 473653 - 473664, 473675 - 473686, 473690 - 473701, 473712 - 473723, 473734 - 473745, 473756 - 473760, 473771 - 473782, effectuées chez des enfants de moins de 7 ans, la valeur relative est majorée de 13 %.